

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 04 mars 2019 à 17 heures -

Présents : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVÉ Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, GABEL Pasquine, COPPENS Jean-Marc, Adjointes Mesdames et Messieurs BARCQ Béatrice, BRUNÉVAL Rémy, DUMONTIER Philippe, ERYUZ Corinne, FABAREZ Thierry, DELANNOY Sylvie, DUJARDIN Isabelle, PLESSIS Hervé, LEVACHER Marianne, WILLIG William, MORTELECQUE Justine, LASSERON Pierre, CABIN Philippe, DISTANTE Raphaël, TORRES Virginie, LE PAIH Martine, Conseillers Municipaux

Absents : Mme MARIE Françoise (pouvoir à M. POILVÉ), M. MOUQUET Hervé (pouvoir à Mme CHAUVEL), M. LECOINTRE Philippe (pouvoir à M. COPPENS), M. DUBOSC Claude (pouvoir à M. WILLIG), M. LUYPAERT Jean-Louis (pouvoir à M. LASSERON)

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DUMONTIER Philippe a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 12 février 2019, ont été approuvés.

Délibération n° 2019-03-04/05 : Création d'un emploi de vacataire

Le conseil municipal, à la majorité, décide l'emploi d'un vacataire et charge Madame le Maire de procéder au recrutement en spécifiant que la personne recrutée ne travaillera qu'en cas de besoin et sur demande expresse pour la mission suivante : mission de conseil dans l'élaboration du budget prévisionnel 2019 de la Commune

Sur demande d'un tiers des membres présents, le scrutin s'est déroulé à scrutin secret :

- 27 votants :
 - 14 votes pour
 - 13 votes contre

Après quelques informations diverses, Madame la Maire lève la séance à 18 heures.

La Maire,

Dominique CHAUVEL